



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. générale
17 juillet 2000
Français
Original: anglais

Troisième session ordinaire de 2000

25-29 septembre 2000, New York

Point 9 de l'ordre du jour provisoire

Cadres de coopération avec les pays et questions connexes

**Deuxième prorogation du premier cadre de coopération
avec la Bulgarie**

Note de l'Administrateur

**Période de prorogation :
du 1er janvier au 31 décembre 2001**

Table des matières

<i>Chapitre</i>	<i>Paragraphes</i>	<i>Page</i>
I. Historique et justification	1-5	2
II. Objectifs	6-12	3
A. Lutte contre l'appauvrissement et le déclin de la qualité de vie	8	3
B. Promouvoir une conduite avisée des affaires publiques pour un développement humain durable	9-12	4
III. Recommandation	13	5
Annexe		
Objectifs de mobilisation des ressources pour la Bulgarie		6

I. Historique et justification

1. Le contexte national et l'état du programme actuel du PNUD en Bulgarie offrent un argument convaincant à l'appui du souhait du Gouvernement de proroger le cadre de coopération actuel (1997-2000) jusqu'à la fin de 2001. Le Conseil d'administration a approuvé le cadre de coopération à sa troisième session ordinaire de 1997; ce cadre a ensuite été prorogé jusqu'en décembre 2000.

2. En février 2000, le PNUD a procédé à un examen de pays qui a été effectué par trois consultants externes et a duré un mois. Les conclusions ont été très positives et ont réaffirmé celles tirées par le Conseil d'administration à la suite de la visite effectuée en Bulgarie en septembre 1999, lesquelles ont entièrement souscrit à l'approche du PNUD. L'examen de pays a pour l'essentiel confirmé l'utilité et l'orientation du programme actuel et a conclu que la stratégie et les domaines thématiques définis pour le cadre de coopération actuel correspondent encore tout à fait aux grandes priorités actuelles et futures fixées par le Gouvernement, notamment répondre aux besoins sociaux de la population et jeter les bases pour l'instauration d'un cadre solide et viable pour l'emploi et la croissance des activités génératrices de revenus. Par ailleurs, l'équipe chargée de l'examen de pays a conclu que le prochain cadre de coopération avec la Bulgarie devrait être fondé sur les mêmes domaines prioritaires que ceux de la période de programmation actuelle, dont de nombreux projets opérationnels du bureau de pays devraient être prorogés sur la période du prochain cadre de coopération. Cette conclusion a également été confirmée par les partenaires au cours de la réunion d'examen par pays.

3. Le rapport d'examen pour la Bulgarie recommande que le prochain cycle de programmation ne change pas considérablement par rapport au travail qui a déjà été effectué, insistant sur la synergie extraordinaire qui existe entre les différents projets et programmes, pour lesquels on a réussi à mobiliser 37 millions de dollars en contributions au titre de la participation aux coûts auprès d'un total de 26 partenaires. À cet égard, l'équipe chargée de l'examen de pays a souscrit à l'opinion selon laquelle l'opération actuelle en Bulgarie non seulement est conforme aux plans d'action de l'Administrateur pour 2000-2003 récemment approuvés mais elle constitue également une contribution importante pour, en général, aider les pays en transition et, en particulier à créer une atmosphère de développement démocratique dans la sous-région. Les opérations du PNUD en Bulgarie n'ont donc pas besoin d'être considérablement réalignées pour tenir compte de la nouvelle vision approuvée par le Conseil d'administration le 28 janvier 2000. Toutefois, un engagement à poursuivre dans la même voie renforcera la présence du PNUD dans le pays ainsi que le rôle du représentant résident en tant que promoteur de la politique du PNUD auprès du gouvernement et des partenaires donateurs dans les secteurs déjà retenus pour le développement humain durable.

4. Dans ce contexte, la situation qui règne dans le pays confirme également la nécessité de reporter l'établissement du prochain cadre de programmation. La Bulgarie approche en ce moment d'une campagne électorale qui pourrait entraîner un changement de gouvernement au cours du premier semestre de 2001. À cet égard, la perspective de négocier le champ d'application et la teneur d'un nouveau cadre de coopération avec un gouvernement qui ne sera peut-être pas au pouvoir lorsque ce nouveau cadre entrera en vigueur risque d'infliger des contraintes à la programmation du bureau du PNUD en Bulgarie au cours du prochain cycle. Compte tenu de la situation politique qui accompagnera le processus électoral, il est probable que les

autorités actuelles ne seront pas en mesure de considérer comme prioritaire la coopération future avec le PNUD. Par ailleurs, l'accent que met le PNUD sur les conseils pratiques et son rôle en tant que partenaire du gouvernement, tels qu'énoncés dans les plans d'action de l'Administrateur, seraient compromis si le nouveau gouvernement qui sera mis en place ne souscrit pas au prochain cadre de coopération. Il n'y aurait donc pas de garantie qu'un cadre de coopération, approuvé par le Conseil d'administration en janvier 2001, coïncide avec les priorités d'un nouveau gouvernement qui entrera en fonctions ultérieurement au cours de l'année.

5. Enfin, le bureau du PNUD en Bulgarie a établi un partenariat de haut niveau avec la Banque mondiale pour soutenir l'établissement d'un plan d'action national de lutte contre la pauvreté conformément aux engagements pris par le gouvernement au Sommet mondial pour le développement social. En principe, le plan sera prêt d'ici fin 2000 et sa teneur, son champ d'application et sa forme seront de toute évidence déterminants pour l'orientation future du prochain cadre de coopération.

II. Objectifs

6. Le premier cadre de coopération a été formulé en réponse aux enjeux auxquels devait faire face la Bulgarie au cours de la période de transition. Le Gouvernement et le PNUD ont mené un programme qui vise à aider les secteurs les plus vulnérables de la société, renforcer les capacités locales en matière de lutte contre la pauvreté, aider à créer des emplois, promouvoir un dialogue de haut niveau sur les réformes et la période de transition et faciliter une meilleure participation de la société civile tout en ayant à l'esprit les préoccupations liées à la sexospécificité. Ces priorités sont prises en considération dans le cadre de coopération avec la Bulgarie et sont conformes aux priorités du gouvernement.

7. En conséquence, le cadre de coopération se fonde sur deux domaines d'action privilégiés. Le premier est la lutte contre l'appauvrissement et le déclin de la qualité de vie; il absorbe 80 % des ressources destinées aux programmes et compte quatre sphères d'intérêt : a) analyse et formulation des politiques de lutte contre la pauvreté; b) intégration sociale des couches les plus faibles de la société; c) promotion de l'emploi; d) protection et remise en état de l'environnement. Le deuxième domaine d'action est la promotion d'une conduite avisée des affaires publiques pour un développement humain durable; il absorbe les 20 % restants des ressources destinées aux programmes et compte également quatre sphères d'intérêt : a) analyse et formulation des politiques; b) participation de la société civile; c) efficacité de la gestion; d) coordination de l'aide humanitaire et du développement préventif.

A. Lutte contre l'appauvrissement et le déclin de la qualité de vie

8. L'exécution du programme à ce jour met l'accent sur les progrès accomplis par le PNUD dans le domaine de la création d'emplois. Dans le cadre du programme intitulé « Beautiful Bulgaria », les travaux publics ont permis de créer des possibilités d'emploi temporaire et de former des milliers de chômeurs de longue durée sans compétence. Le projet a en même temps permis de moderniser les bâtiments publics et l'infrastructure urbaine. Entre 1997 et 2000, 49 000 mois-hommes d'emploi ont été créés, ce qui a permis de procurer un emploi à quelque 13 900 personnes travaillant à la remise en état d'environ 550 sites. La moitié des travailleurs manuels

appartiennent à des groupes minoritaires. Par ailleurs, plus de 1 300 emplois permanents ont été créés par l'intermédiaire d'un programme PNUD/Organisation internationale du Travail (OIT) visant à promouvoir le développement des petites et moyennes entreprises (PME) en Bulgarie occidentale, y compris la création de 62 nouvelles PME dotées de travailleurs qualifiés. En outre, le projet du PNUD concernant le fonds d'initiatives régionales, dans le cadre duquel la Banque mondiale a apporté pour la première fois une contribution au programme de pays de la Bulgarie au titre de la participation aux coûts, projet qui a fourni des emplois à un million de personnes travaillant à des projets d'infrastructure, constitue également un prototype de fonds d'investissement social, qui, on l'espère, sera institutionnalisé en tant que pilier national pour l'amélioration de la qualité de vie d'un grand nombre de personnes défavorisées, essentiellement dans les zones rurales. Collectivement ces projets ont également servi de modèles de démonstration pour les politiques d'intervention active sur le marché du travail en général et ont eu une incidence considérable sur le renforcement des capacités des services d'emploi régionaux en particulier. Comme indiqué dans l'examen de pays, la constitution d'un capital social par la création de coopératives, d'associations de crédit mutuel ou d'autres organisations autonomes de la société civile sera considérée comme un moyen d'assurer aux bénéficiaires une plus grande autonomie fondée sur le principe de la viabilité. La période de prorogation devrait favoriser les incidences de ces mesures sur les orientations de politique générale dont les effets ne se feront pas pleinement sentir avant un an encore.

B. Promouvoir une conduite avisée des affaires publiques pour un développement humain durable

9. Une conduite avisée des affaires publiques pour un développement humain durable constitue un volet important des programmes et projets du PNUD en Bulgarie. Dans tous ces cas, des structures et modèles de gestion adéquats pour une administration proche de l'utilisateur et pour les opérations et contrôles financiers sont mis en place en étroite coopération avec les autorités locales, en particulier les municipalités. En outre, une coopération à grande échelle avec un réseau national d'organisations communautaires appelées *chitalishtë* a permis de favoriser et de lancer des initiatives locales et des activités d'autoassistance. L'un des objectifs de toutes les activités financées par le PNUD consiste à renforcer la confiance et l'autonomie de la population, en particulier dans les zones rurales. Le rapport national sur le développement humain établi chaque année par un groupe de chercheurs bulgares indépendants sous les auspices du PNUD est considéré comme la publication phare du PNUD dans le pays. Il est bien accueilli par le gouvernement, les organisations non gouvernementales locales et la communauté des donateurs internationaux. Le rapport sur la coopération pour le développement, qui est actuellement utilisé comme un document de référence à l'intention de la communauté des donateurs, est aussi utilisé comme un outil pour promouvoir une plus grande coordination de l'aide. Les deux publications sont considérées comme des documents importants et sont donc par conséquent largement consultées. La série de rapports nationaux sur le développement humain a attiré l'attention sur l'accent que met le PNUD sur la promotion de la conduite avisée des affaires publiques au niveau local. Elle pourrait également bénéficier de la prorogation du cadre de coopération actuel qui a été considéré comme traduisant les besoins locaux en orientations dont la mise en oeuvre est préconisée aux niveaux local et régional.

10. La période de prorogation vise à élaborer et à produire le bilan commun de pays. Il s'agit d'un pas important vers la réalisation des objectifs du cadre de coopération avec le pays. Le bilan commun de pays constituera un apport essentiel aux négociations sur le prochain cadre de coopération qui seront menées avec le nouveau gouvernement. De ce fait, le représentant résident, en tant que coordonnateur résident du système des Nations Unies dans le pays, a particulièrement mis l'accent sur la nature du processus qui aboutira au bilan commun de pays. Ce processus devrait être tout à fait transparent et bénéficier de la pleine participation de l'équipe de pays des Nations Unies ainsi que d'autres acteurs essentiels dans le pays, tels que l'Union européenne, la Banque mondiale, le gouvernement actuel, les donateurs bilatéraux et les organisations non gouvernementales. On estime qu'une telle approche participative permettra de renforcer la légitimité et l'utilité du bilan commun de pays. Bien que la présence des Nations Unies dans le pays soit limitée seulement au PNUD et au Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR), le coordonnateur résident aura recours à la communication électronique pour associer les organismes des Nations Unies non résidents. Cette modalité exigera également qu'on accorde une grande attention au détail afin de faire en sorte que tous les organismes aient l'occasion de présenter en temps voulu des observations fondées sur des données précises. Un tel processus devrait déboucher sur un bilan de pays de qualité à forte valeur ajoutée qui constituera a) un apport décisif et stratégique au prochain cycle de programmation du PNUD; b) un moyen d'intervention et de sensibilisation du nouveau gouvernement et c) un point de référence fondamental pour les autres organisations et donateurs travaillant dans le pays. Le bilan commun de pays sera publié en septembre 2000. Toutefois, une prorogation du cadre de coopération avec le pays sera nécessaire afin de s'assurer que les conditions énoncées ci-dessus soient convenablement réalisées.

11. Le Groupe des Nations Unies pour le développement social, créé en janvier 2000, s'inspire des centres d'expérimentation et constitue un exemple de programmation commune des Nations Unies. Le Groupe est constitué de fonctionnaires nationaux, représentant le Programme commun des Nations Unies sur le VIH et le sida (UNAIDS), le Fonds des Nations Unies pour la population (FNUAP), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF) et le PNUD. L'un des principaux objectifs du Groupe est de se pencher sur les problèmes sociaux de la Bulgarie à partir des différentes perspectives des organismes participants de parvenir ainsi à des solutions globales qui présentent d'une voix concordante la vision des Nations Unies en matière de politique sociale. À cet égard, le Groupe aura recours à des conseils pratiques et à la sensibilisation pour s'attaquer aux problèmes de l'exclusion sociale, de la vulnérabilité et de l'insécurité humaine dans la société bulgare. Cette initiative sera mise en oeuvre au cours de la période de prorogation et contribuera directement à la formulation du bilan commun de pays.

12. Deux organismes des Nations Unies seulement étant représentés en Bulgarie et seul le PNUD ayant un cycle de programmation pluriannuel, l'établissement d'un plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement ne sera pas examiné.

III. Recommandation

13. L'Administrateur recommande au Conseil d'administration d'approuver la deuxième prorogation du premier cadre de coopération avec la Bulgarie pour une période d'un an allant du 1er janvier au 31 décembre 2001.

Annexe

Objectifs de mobilisation des ressources pour la Bulgarie (2000-2001)

<i>Source</i>	<i>Montant (En milliers de dollars É.-U.)</i>	<i>Observations</i>
Ressources ordinaires du PNUD		
Montant estimatif du report sur 2000	409	Y compris les services d'appui administratif et opérationnel
MCARB 1.1.1	488	Montant affecté immédiatement au pays
MCARB 1.1.2	De 0 à 66,7 % du MCARB 1.1.1	Cette fourchette est présentée strictement à des fins de planification initiale. Le montant effectif dépendra de l'existence de programmes de qualité. Tout relèvement du taux maximal dépendra également de la disponibilité de ressources.
Autres ressources	397	
AEPP/AST	144	
Total partiel	1 438^a	
Autres ressources du PNUD		
Participation aux coûts du Gouvernement	1 653	
Fonds pour le développement durable	1 661	
	dont	
Fonds pour l'environnement mondial	1 452	
Capacités 21	209	
Participation aux coûts de tierces parties	19 056	
Fonds administrés par le PNUD, fonds d'affectation spéciale et autres fonds	6	Lutte contre la pauvreté
Total partiel	22 376	
Total général	23 814^a	

^a Non compris les MCARB 1.1.2 qui sont affectés au niveau régional en vue de leur emploi ultérieur au niveau des pays.
Abréviations : AEPP = appui à l'élaboration des politiques et des programmes; AST = appui aux services techniques; et MCARB = montants cibles pour l'allocation des ressources de base.